

Conception, de la part d'une Académie, existant depuis si longtemps, et rendus avec tant de persévérance, puisqu'en 1770 nous voyons encore un poëme couronné par elle, et portant pour épigraphe: *Ave, maris stella*, de tels hommages, disons-nous, ne sont-ils pas dignes de remarque, et n'est-ce pas une heureuse pensée, une pensée toute chrétienne de les avoir rappelés ?

III

Quelques années après la fondation de l'Académie des *Palinods*, le 20 août 1497, la Faculté de théologie de Paris se réunissait en assemblée et publiait un décret solennel dans lequel cette savante compagnie déclare que, " pour suivre les vestiges des anciens, après une mûre délibération sur la doctrine qui établit que la bienheureuse Vierge a été préservée, par un don singulier, de la tache du péché originel, laquelle doctrine elle croit véritable, elle s'engage par serment de la soutenir, résolue de n'admettre dans son corps que ceux qui feront ce serment, et qu'elle privera de tout honneur, et chassera tous ceux qui soutiendront la proposition contraire, qu'elle juge fausse, impie et erronée. (Guillon, *Bibl. choisie des P. P.*, t. xxxv, p. 309-310). "